

22 septembre 2004

« Par courriel et courrier »

Me Anne Mailfait
Secrétaire adjoint
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, p. 4683
Télécopieur : (514) 289-5197

OBJET: Demande relative à la modification de certaines conditions de service
d'Hydro-Québec liées à l'alimentation en électricité et des frais afférents
Dossier Régie: R-3535-2004
N/d: R000093/JOT

Chère consoeur,

Nous accusons réception de la demande d'intervention tardive du 10 septembre 2004 formulée par la Fédération québécoise des municipalités (ci-après « FQM ») relativement au dossier mentionné en objet.

Le Distributeur ne s'objecte pas à la reconnaissance du statut d'intervenant de la FQM et s'en remet à la Régie ainsi qu'au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* quant à l'appréciation de la demande d'intervention.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'accepter, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

C.c. Me Michel Ménard (par courriel seulement)

Avocat en chef
Pierre Gagnon
Directrice – Distribution
Jacinte Lafontaine
Directrice – Production
Isabelle Rayle-Doiron
Directeur – TransÉnergie
F. Jean Morel

Avocats
Sylvain Aird
Stéphanie Assouline
Sophie Baril
Erika Beaumier
Paul Charbonneau
Josée Deland
Valérie Durand

Éric Fraser
Yves Fréchette
Rita-Rose Gagné
Christian Houde
Line Janelle
Jean-François Lacasse
Julie Lapierre

Nicole Lemieux
Jean-François Mercure
Maria Moudfir
Cathy Noseworthy
Jocelyne Paquette
Pascal Parent
Michel Pasini

Dominique Piché
Louis Prévost
Jean Rajotte
Sylvy Rhéaume
Carolina Rinfret
Jean-Olivier Tremblay
Simon Turmel